

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussignée Yasmine CANDAU
Présidente de l'association EndoFrance

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social : Cette association a pour objet :

- d'apporter du mieux possible une aide morale auprès des malades et de leur entourage, sans obligation de résultat pour l'association,
- de favoriser le développement de l'information sur l'endométriose par tout moyen et sur tous types de supports
- d'organiser des conférences en lien avec l'endométriose, à cette occasion, l'association se réserve le droit de faire payer un droit d'entrée afin de financer les dites conférences ; les informations doivent être considérées comme de la vulgarisation. Elles ne sauraient remplacer un diagnostic médical ni en aucun cas engager la responsabilité de l'association),
- de soutenir par tout moyen légal la recherche contre l'endométriose, de lever des fonds (y compris par le biais d'internet) et de les reverser au profit d'instituts ou de fonds de recherche ayant pour objet la recherche et la lutte contre l'endométriose.
- Toutes les actions et projets entrepris par l'association devront respecter notre objet ainsi défini et l'éthique associée à la reconnaissance d'intérêt général.



Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

Yasmine Candau => Présidente bénévole – Responsable des relations publiques

Adeline Valent => Trésorière bénévole – Responsable qualité hygiène et sécurité

Florence Manfredi => Secrétaire bénévole – Secrétaire de direction

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2020			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Personnes privées	Adhésions 73 920 €	39.1%
Subventions publiques	FNDS	1052 €	0.56%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0	
Financements privés	Personnes privées Associations Entreprises	Dons 113 757 €	60.2%
Activités économiques de l'association		0	
Autres sources de financements	Produits Livret A	250 €	0.14%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2020 : 188 979 Euros			

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



Ressources pour l'année 2019			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Personnes privées	Adhésions 56 722 €	30.85%
Subventions publiques		0	
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0	
Financements privés	Personnes privées Associations Entreprises	Dons 126 894 €	69.03%
Activités économiques de l'association		0	
Autres sources de financements	Produits Livret A	229 €	0.12%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2019 : 183 845 Euros			



Ressources pour l'année 2018			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Personnes privées Associations Entreprises	Adhésions et dons (pas de détail) 59 626 €	99.62%
Subventions publiques		0	
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0	
Financements privés		0	
Activités économiques de l'association		0	
Autres sources de financements	Produits Livret A	229 €	0.38%
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2018 : 59 855 Euros			

**PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE
D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**



3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
World endometriosis society	Source d'informations	Depuis 2008
World endometriosis organizations	Collaboration	Depuis 2018

3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

Aucun professionnel de santé n'est membre du Conseil d'administration de l'association



4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

- 5.1. Les données à caractère personnel (DCP) collectées à travers la présente déclaration d'intérêt sont traitées par l'UNAASS à des fins de vérification par le Comité de déontologie de l'indépendance de l'association et de l'absence de conflit d'intérêt, en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association), aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union.
- 5.2. Les DCP sont conservées pendant la durée de l'adhésion de l'association à l'UNAASS.
- 5.3. Les informations collectées seront publiées par le Comité de déontologie sur le site internet de l'UNAASS www.france-assos-sante.org.
- 5.4. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 pour la protection des données (RGPD) et à la Loi informatique et libertés modifiée le 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'opposition à ce traitement de vos données, ainsi que des droits d'accès, de rectification et d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'UNAASS : dpo@france-assos-sante.org.
- 5.5. La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.
- 5.6. **Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.**
- 5.7. **Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal** « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »



Fait à St Marcel

Le 21/11/2021

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)



